



**GUIDE PRÉPA CONCOURS
ÉDUCATION MUSICALE ET CHANT CHORAL**

**PRÉPARATION AU CONCOURS DU
CAPES ÉDUCATION MUSICALE ET
CHANT CHORAL EN L3**

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2026-2027

**UFR Arts et Sciences Humaines (ARSH)
1281, rue des universités
38610 Gières**

UGA
UFR
ARSH Université
Grenoble Alpes

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DU CONCOURS DU CAPES EXTERNE BAC+3, SECTION ÉDUCATION MUSICALE ET CHANT CHORAL (SECOND DEGRÉ) ET DE LA PRÉPARATION OFFERTE PAR L'UFR ARSH EN 2026-27 2

| | |
|--|---|
| OBJECTIFS DE LA PRÉPARATION AU CAPES | 2 |
| PRÉREQUIS | 2 |
| CANDIDATURE | 2 |
| MOTIFS DE REFUS | 2 |
| PASSER LE CAPES EN L3 | 3 |
| APRÈS LE CAPES | 3 |
| LES ÉPREUVES DU CAPES EXTERNE BAC+3 D'ÉDUCATION MUSICALE ET CHANT CHORAL | 3 |
| COMMENT SE PRÉPARER AU CONCOURS ? | 3 |
| LA PRÉPARATION INTÉGRÉE À LA L3 DE MUSICOLOGIE | 4 |

ENSEIGNEMENTS PROPOSÉS AU SEMESTRE 1 – 72H 5

| | |
|--|---|
| FORMATION MUSICALE – 24H (2H/SEMAINE) | 5 |
| ANALYSE – 12H LORS DES 6 DERNIERS COURS DU SEMESTRE 1 (2H/SEMAINE) | 5 |
| CULTURE MUSICALE ET ARTISTIQUE (C.M.A.) – 24H (2H/SEMAINE) | 5 |
| ACCOMPAGNEMENT AU CLAVIER – 12H (1H/SEMAINE) | 6 |

ENSEIGNEMENTS PROPOSÉS AU SEMESTRE 2 – 66H 7

| | |
|---|---|
| ÉCRITURE MUSICALE – 10H LORS DES 5 PREMIERS COURS DU SEMESTRE 2 (2H/SEMAINE) | 7 |
| FORMATION MUSICALE – 12H LORS DES 6 PREMIERS COURS DU SEMESTRE 2 (2H/SEMAINE) | 7 |
| ANALYSE – 12H LORS DES 6 PREMIERS COURS DU SEMESTRE 2 (2H/SEMAINE) | 7 |
| ACCOMPAGNEMENT AU CLAVIER – 10H (1H/SEMAINE) | 8 |
| DIRECTION DE CHŒUR – 10H (1H/SEMAINE) | 8 |
| PRÉPARATION RENFORCÉE POUR L'ORAL, À L'UFR ARSH – 3H (OU PLUS) | 8 |
| PRÉPARATION RENFORCÉE POUR L'ORAL, À L'INSPÉ – 9H (OU PLUS) | 8 |

PRÉSENTATION DU CONCOURS DU CAPES EXTERNE BAC+3, SECTION ÉDUCATION MUSICALE ET CHANT CHORAL (SECOND DEGRÉ) ET DE LA PRÉPARATION OFFERTE PAR L'UFR ARSH EN 2026-27

OBJECTIFS DE LA PRÉPARATION AU CAPES

Cette formation a pour vocation de préparer les candidats aux épreuves écrites et orales du concours du CAPES d'Éducation Musicale et Chant Choral.

Elle offre un entraînement régulier et encadré, permettant aux étudiants de consolider leurs acquis techniques et d'enrichir leur culture musicale et artistique, dans l'optique de réussir ce concours.
Cette préparation est intégrée aux cours de L3 Musicologie.

PRÉREQUIS

La formation s'adresse :

- ✓ Aux titulaires d'une licence 3 en musicologie ;
- ✓ Aux titulaires d'un diplôme de niveau Bac+3 dans un autre domaine, **sous réserve** de justifier d'un niveau musical équivalent à une fin de cycle 3 de conservatoire dans plusieurs disciplines (notamment formation musicale, écriture, analyse et pratique instrumentale).

Dans ce second cas, le candidat devra décrire **précisément** son parcours musical dans le **formulaire de demande d'inscription** (accessible en ligne sur le site de l'UFR ARSH).

Si son niveau musical est estimé insuffisant, sa candidature à la préparation au CAPES ne pourra pas être retenue.

CANDIDATURE

La candidature s'effectue au moyen d'un formulaire en ligne, disponible sur le site de l'UFR ARSH, à retourner complété **jusqu'au 13 juillet 2026 dernier délai** :

- ✓ À Myriam Frinault, responsable de la Prépa au CAPES d'Éducation Musicale et Chant Choral : myriam.frinault@univ-grenoble-alpes.fr
- ✓ Au service administratif de l'UFR ARSH : arsh-inscription-administrative@univ-grenoble-alpes.fr

MOTIFS DE REFUS

La candidature peut être refusée dans plusieurs cas :

- Le dossier est envoyé après le 13 juillet 2026.
- Le dossier présenté est incomplet.
- Le candidat ne justifie pas d'un diplôme de niveau Licence 3.
- La lettre de motivation ne fait pas apparaître de motivation réelle ni de projet clairement formulé.
- Le niveau musical évalué est jugé insuffisant au regard des exigences de la formation et du concours.

PASSER LE CAPES EN L3

À partir de 2026, il est possible de passer le CAPES pendant l'année de L3 ou en étant détenteur d'une L3. Tous les détails sont disponibles sur le site officiel « Devenir enseignant » (<https://www.devenirenseignant.gouv.fr>).

APRÈS LE CAPES

Si les candidats sont lauréats, ils intègrent un Master MEEF (Master des « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation »), rémunéré 1400€ en M1 et 1800€ en M2 (chiffres à jour en 2026). Pendant ces deux années, ils se forment au métier, continuent de renforcer les bases disciplinaires (lors de cours à l'INSPE) et sont placés progressivement en responsabilité (12 semaines de stage d'observation en M1 et stage en responsabilité de classe à mi-temps en M2). Les affectations sont nationales.

LES ÉPREUVES DU CAPES EXTERNE BAC+3 D'ÉDUCATION MUSICALE ET CHANT CHORAL

Le concours se déroule en deux phases :

Admissibilité (mars)

- ✓ 1 épreuve de Culture Musicale et Artistique (4h)
- ✓ 1 épreuve de 3 parties (de 3h en tout), composée d'un relevé musical, d'une analyse à l'écoute et de l'harmonisation d'un chant

Admission (juin)

- ✓ 1 épreuve disciplinaire de 2 parties (1h de préparation, 1h de passage), composée de l'interprétation d'un chant en s'accompagnant sur l'instrument polyphonique de son choix, puis d'une épreuve de direction de chœur conduisant à un exposé et à un échange avec le jury.
- ✓ 1 épreuve d'entretien non disciplinaire (35 min) qui vise à vérifier la motivation, l'expérience et la connaissance du système éducatif et la motivation

Pour plus de détails, consultez la description des épreuves sur le site officiel : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-epreuves-du-capex-externe-bac3-section-education-musicale-et-chant-choral-1421>

COMMENT SE PRÉPARER AU CONCOURS ?

Lire les programmes d'Éducation Musicale et Chant Choral pour le secondaire, sur le Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale

Suivre les cours de L3 Musicologie en lien avec les épreuves du concours et poursuivre l'entraînement de manière autonome.

LA PRÉPARATION INTÉGRÉE À LA L3 DE MUSICOLOGIE

Une offre de cours est proposée :

- ✓ Dans le cadre de certains enseignements de L3, spécifiquement identifiés en lien avec les questions du concours ;
- ✓ Au second semestre, sous la forme de cours de « préparation renforcée », assurés d'une part par les enseignants de l'ARSH et, d'autre part, par ceux de l'INSPE.

Les enseignements dispensés par l'INSPE prennent la forme de cours magistraux. Ils sont accessibles en présentiel sur le campus de Grenoble ou à distance en visioconférence, le mercredi de 18h15 à 19h45. Les thématiques abordées sont les suivantes : les valeurs de la République, la laïcité, l'école inclusive, l'usage du numérique, la différenciation pédagogique, l'accompagnement des élèves, les relations école-famille, le travail avec les partenaires... Pour avoir accès aux cours de l'INSPE, l'étudiant **doit s'inscrire obligatoirement sur le site de l'INSPÉ**. En plus de ces cours, des ressources numériques sont accessibles sur e-formation.

La formation prévoit **environ 138h de cours à l'année** (72h au premier semestre et 66h au second).

L'assiduité aux cours n'est pas obligatoire.

Tous les cours sont donnés **en présentiel**, de septembre à juin.

Les personnes qui suivront cette Préparation pourront assister à d'autres cours de Licence (L1 L2 L3) si elles le souhaitent, **après validation du responsable de la Préparation**.

Contrairement aux étudiants de L3 Musicologie, les étudiants en Prépa CAPES ne seront pas évalués.

La formation ne donne pas lieu à la délivrance d'un diplôme.

Le redoublement est possible, la préparation au concours peut être suivie plusieurs fois.

ENSEIGNEMENTS PROPOSÉS AU SEMESTRE 1 – 72H

FORMATION MUSICALE – 24H (2H/SEMAINE)

ENSEIGNANTE : MYRIAM FRINAULT

Le travail écrit comprend :

- ✓ Le développement des automatismes d'oreille : reconnaissance d'intervalles, à travers de courtes dictées atonales, et identification de tonalités ;
- ✓ La préparation aux épreuves du CAPES externe d'Éducation Musicale et Chant Choral : dictées à trous, ainsi que des relevés de basse avec grilles harmoniques ;
- ✓ L'entraînement à certaines épreuves du concours d'entrée au CNSM en classe de son, dont du dépistage de fautes.

Le travail oral s'inscrit dans la continuité des deux premières années de licence. Il porte sur le déchiffrage et l'étude de chants de caractère tonal et modal, intégrant l'ensemble des intervalles.

La formation comprend également la lecture de notes dans les sept clés, ainsi qu'un travail rythmique fondé sur les équivalences rythmiques et l'interprétation de pièces de style jazz.

ANALYSE – 12H LORS DES 6 DERNIERS COURS DU SEMESTRE 1 (2H/SEMAINE)

ENSEIGNANT : CLEMENT STAGNOL

Analyse contrapuntique des répertoires anciens et du répertoire moderne (ouverture au premier XX^e siècle). Travail sur les techniques de commentaire d'écoute, notamment en préparation d'épreuves de concours.

Bibliographie indicative :

ABROMONT Claude et MONTALEMBERT Eugène (de), *Guide de la théorie de la musique*, Paris, Fayard, 2001.

ABROMONT Claude et MONTALEMBERT Eugène (de), *Guide des formes de la musique occidentale*, Paris, Fayard, 2010.

ABROMONT Claude, *Petit précis du commentaire d'écoute*, Paris, Fayard, 2010.

FRANÇOIS-SAPPEY Brigitte et CANTAGREL Gilles éd., *Guide de la mélodie et du lied*, Paris, Fayard, 1994.

ROSENTHAL Harold et WARRACK John, *Guide de l'opéra*, nouvelle édition revue et mise à jour, Paris, Fayard, 1995.

CULTURE MUSICALE ET ARTISTIQUE (C.M.A.) – 24H (2H/SEMAINE)

ENSEIGNANTS : ÉLISE PETIT, LUCAS BERTON

Cet enseignement pluridisciplinaire a pour objectif de préparer à l'Épreuve écrite disciplinaire appliquée du Capes qui, en proposant des documents de diverses natures, vise à évaluer la capacité d'analyse et la culture musicale et artistique. Un entraînement à l'épreuve sera également proposé.

L'épreuve consiste en une série de questions successives permettant au candidat de répondre à un questionnement induit par le sujet, en témoignant de sa culture musicale et artistique.

Pour ce faire, le candidat mobilisera ses connaissances culturelles générales inscrites dans l'histoire de l'art et empruntant aux différentes pratiques artistiques pour appuyer sa réflexion.

Il saura identifier des enjeux musicaux et artistiques portés par le sujet et inscrire les références utilisées dans l'espace et le temps.

L'épreuve permet d'apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender des productions artistiques. Outre la mobilisation d'une terminologie adaptée, elle permet d'évaluer la qualité de l'expression écrite.

ACCOMPAGNEMENT AU CLAVIER – 12H (1H/SEMAINE)

ENSEIGNANTE : MYRIAM FRINAULT

Harmonisation au clavier de mélodies de styles variés, dans un langage tonal et modal.

L'étudiant développe sa capacité à chanter en s'accompagnant.

ENSEIGNEMENTS PROPOSÉS AU SEMESTRE 2 – 66H

ÉCRITURE MUSICALE – 10H LORS DES 5 PREMIERS COURS DU SEMESTRE 2 (2H/SEMAINE)

ENSEIGNANTE : MYRIAM FRINAULT

Les six premiers cours d'écriture du semestre 2 seront consacrés à la préparation d'une des épreuves d'admissibilité du CAPES.

Le sujet de cette épreuve prend appui sur un extrait de partition vocale, comprenant une mélodie et des paroles. L'étudiant doit d'abord proposer une harmonisation de la ligne mélodique, sous la forme d'un accompagnement de piano et/ou d'une grille harmonique. Il enrichit ensuite cette harmonisation par l'ajout de lignes vocales et/ou instrumentales, dont le nombre et la nature sont précisés dans le sujet.

FORMATION MUSICALE – 12H LORS DES 6 PREMIERS COURS DU SEMESTRE 2 (2H/SEMAINE)

ENSEIGNANTE : PATRICE HIBON

Enseignement écrit et oral, dans la continuité de celui du semestre 1.

Bibliographie indicative :

Bernard FOREST, *Entraînement aux équivalences rythmiques*

Laurence JEGOUX-KRUG, *Le rythme au fil des oeuvres*

Marie-Claude ARBARETAZ, *Lire la musique par la connaissance des intervalles*

Jacques CASTEREDE, *Les intervalles*

Jeanine RUEFF, *Études d'intervalles*

ANALYSE – 12H LORS DES 6 PREMIERS COURS DU SEMESTRE 2 (2H/SEMAINE)

ENSEIGNANTE : Élise PETIT

Ce cours abordera l'analyse d'œuvres de 1945 à nos jours mais aussi d'autres périodes. Il poursuivra la formation dans le domaine du commentaire d'écoute, notamment dans le domaine des musiques populaires ou extra-européennes.

Il prépare à une des épreuves d'admissibilité du concours. Il s'agit d'une analyse et contextualisation de l'extrait sonore d'une œuvre. L'extrait musical est diffusé à plusieurs reprises selon un plan de diffusion précisé par le sujet. Le candidat en réalise une brève présentation analytique identifiant ses principales caractéristiques et le situant dans un contexte musical et un champ esthétique précis.

ACCOMPAGNEMENT AU CLAVIER – 10H (1H/SEMAINE)

ENSEIGNANTE : MYRIAM FRINAULT

Harmonisation au clavier de mélodies de styles variés, dans un langage tonal et modal. L'étudiant développe sa capacité à chanter en s'accompagnant. Il complète son corpus de chants accompagnés à présenter lors d'une des épreuves d'admission.

DIRECTION DE CHŒUR – 10H (1H/SEMAINE)

ENSEIGNANTE : MYRIAM FRINAULT

À tour de rôle, les étudiants endossent le rôle de chef de chœur et apprennent à leurs camarades un extrait d'œuvre vocale polyphonique à 2 et 3 voix. L'apprentissage s'effectue par mimétisme et mémorisation. Ce cours prépare à l'une des épreuves d'admission.

Compétences spécifiques visées

Développer des stratégies pédagogiques et musicales pour faire travailler des pupitres vocaux seuls et en polyphonie. Utiliser la technique du mimétisme.

PRÉPARATION RENFORCÉE POUR L'ORAL, À L'UFR ARSH – 3H (OU PLUS)

ENSEIGNANTE : MYRIAM FRINAULT

Ces heures de renforcement s'adressent spécifiquement aux étudiants qui passent le CAPES.

Ceux-ci auront la possibilité de passer un concours blanc dans les épreuves d'admission : chant accompagné, direction de chœur et entretien de motivation. Ce renforcement aura lieu en mai, après la période de cours du second semestre.

PRÉPARATION RENFORCÉE POUR L'ORAL, À L'INSPÉ – 9H (OU PLUS)

ENSEIGNANTS DIVERS

Les enseignements dispensés par l'INSPÉ prennent la forme de cours magistraux. Ils sont accessibles en présentiel sur le campus de Grenoble ou à distance en visioconférence, le mercredi de 18h15 à 19h45. Les thématiques abordées sont les suivantes : les valeurs de la République, la laïcité, l'école inclusive, l'usage du numérique, la différenciation pédagogique, l'accompagnement des élèves, les relations école-famille, le travail avec les partenaires etc.

Pour avoir accès aux cours de l'INSPÉ, l'étudiant **doit s'inscrire obligatoirement sur le site de l'INSPÉ.**

Vos contacts

RESPONSABLE

Myriam FRINAULT

myriam.frinault@univ-grenoble-alpes.fr

SCOLARITÉ

arsh-licence-musicologie@univ-grenoble-alpes.fr

RESPONSABLE DE SCOLARITÉ

Fanny MASSET

arsh-responsable-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr

MOBILITÉ INTERNATIONALE

Coraline MORA

arsh-international@univ-grenoble-alpes.fr

HANDICAPS

arsh-handicaps@univ-grenoble-alpes.fr

STAGES

arsh-stages@univ-grenoble-alpes.fr

ORIENTATION-RÉORIENTATION - ADMISSION

arsh-admissions@univ-grenoble-alpes.fr

SOS ÉTUDIANTS

sos-etudiants@univ-grenoble-alpes.fr

04 57 42 21 98

SERVICE COMMUNICATION-MOODLE - LÉO

Mélissa PÉLISSON

arsh-infocom@univ-grenoble-alpes.fr

BIBLIOTHÈQUE : 2^E ÉTAGE ARSH1

Accueil 04 57 42 24 40

Responsable : Agnès SOUCHON

arsh-bibliotheque@univ-grenoble-alpes.fr